

LA LIBRE PAROLE

Le Canada aux Canadiens!

REDACTION: 1588, rue Notre-Dame, MONTREAL.
ABONNEMENTS:
Un an... \$0.50
6 mois... 0.25

FEUILLE INDEPENDANTE HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION: 1588, rue Notre-Dame, MONTREAL.
ANNONCES:
Premiere insertion... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes... 6 cts

LA CARTE A PAYER!

QUE LA LUMIERE SE FASSE!

De LORIMIER A LA PLACE DE NELSON!

AVIS.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBRE PAROLE dans le courant du mois de mars, recevront gratis tous les numeros qui auront déjà paru.

NOS DEUX FEUILLETONS

Un Tueur de lions, de Louis Noir et faut-il aimer l'oeil de Léon de Tinceau, ce sont là deux récits qui se touchent par quelques points. Dans les deux romans, le principal personnage est un jeune homme du grand monde de Paris qui s'en va loin de la brillante capitale pour chercher la ruine de sa fortune.

Sous la plume exercée de M. Noir, qui a plutôt le style d'un chroniqueur que celui d'un romancier de l'école française contemporaine, le récit ne s'attarde ni en de longues descriptions ni en de graves réflexions; une phrase, courte, nerveuse, suffit à l'auteur pour poser chacun de ses personnages devant le lecteur et en faire le croquis.

Cette narration est si vive, si palpitante d'intérêt que, dès les premières pages, le lecteur est complètement entraîné et qu'il veut s'assurer si son brillant spahi épouse enfin la jolie Catalane qu'il adore.

Les choses ne vont pas de ce train endiable pour l'autre jeune élégant qui est venu se livrer dans l'Assimiboie à l'élevage des chevaux. M. de Tinceau, qui s'est fait l'historiographe de cet immigrant, n'est pas de la même école que M. Noir. Sous la distinction de son style perce une teinte de scepticisme fin-de-siècle qui se révèle surtout dans ces études psychologiques qu'affectionnent nos romanciers modernes et dans lesquelles excelle Paul Bourget.

Les natures fines—les natures féminines principalement—sont très-friandes des oeuvres de ce genre; elles aiment que l'écrivain, s'armant d'un scalpel qu'il manie avec une habileté incomparable, devienne anatomiste, qu'il mette à nu le cœur de ses personnages pour en fouiller les replis les plus cachés, et qu'il leur montre comment germent, se développent, s'épanouissent, et meurent, hélas! les affections humaines.

NOTRE PROGRAMME.

Le nom de la feuille et sa devise se complètent. Celle-ci dit ce que nous voulons, celui-là indique la voie que nous suivrons pour atteindre notre but.

Le Canada aux Canadiens!

Il y a cinquante ans déjà que le Canada n'est plus aux Canadiens; rivé malgré lui, par la volonté impériale, au Haut-Canada d'abord, et ensuite à toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, le vrai Canada — aujourd'hui désigné sous le nom de Province de Québec — ne s'appartient plus; il a cessé de vivre de sa vie nationale; ses forces vitales se sont épuisées en des luttes stériles contre une autre race dont le but hautement avoué est d'absorber notre nationalité.

Après un demi-siècle de cette misérable existence, si nous jetons des regards chargés de tristesse sur ce champ de bataille où n'ont pas cessé de s'entrechoquer deux peuples que tout sépare l'un de l'autre: — origine, mœurs, caractère, tendances, religion, lois, coutumes et langue, — nous découvrons un vide affreux fait dans nos rangs par ce million de Canadiens qui se sont expatriés. Malheureusement, nous ne voyons pas encore poindre à l'horizon politique la moindre lueur de paix.

Il y a, à n'en point douter, incompatibilité d'humeur entre ces deux provinces forcément mariées ensemble. Pourquoi l'heure du divorce ne sonnerait-elle pas pour elles?

Dans ce vaste empire où, d'après la belle expression de Daniel Webster, on entend sans cesse, pendant les vingt-quatre heures du jour, des tambours et des fifres britanniques sonner la retraite sur un point ou sur un autre de notre globe, on compte plus d'une nation qui vit de son existence propre, à l'ombre du trône de la reine Victoria.

D'autres peuples, qui s'étaient endormis, se réveillent aujourd'hui. Bientôt — espérons-le — l'Irlande sortira d'un long sommeil agité par de si effroyables cauchemars, pour reprendre sa place dans la famille des nations sur lesquelles s'étend le sceptre britannique.

La race française, qui s'était taillée un si magnifique empire dans le Nouveau-Monde, est-elle la seule qui n'ait plus droit à un petit coin de terre dans ce continent que ses soldats et ses prêtres ont parcouru dans tous les sens pour le préparer à recevoir les fécondes semences de la civilisation européenne?

Ce peuple français, jeté au milieu des populations de langue anglaise, et dont on pourrait dire, comme de Charles IX, "He was among them, but not one of them." Il était parmi eux, mais il n'était pas un d'eux." N'ignore pas que ceux qui l'entourent n'éprouvent aucune sympathie pour lui; il se plaint à ce qu'ils détestent et ce qu'ils aiment, il le hait. Faut-il l'exterminer pour cela? Prétendrait-on qu'il ne doit y avoir que des anglo-saxons dans cet immense empire de 350 millions?

La mission que nous nous sommes donnée est de convaincre les deux races de la nécessité de rompre les liens qui les attachent l'une à l'autre. Nous ne pourrions pas bien remplir cette mission, si nous n'étions pas libre de toute attache politique.

Nous accomplirions imparfaitement la tâche que nous nous sommes imposée, si nous étions soumis aux obligations d'une organisation politique quelconque. Nous devons faire entendre aux deux peuples la Libre Parole. Elle seule pourra les éclairer sur les maux qui découlent de leur union forcée; elle seule pourra leur montrer la voie à suivre pour qu'à l'avenir ils vivent en paix et en amitié à côté l'un de l'autre, chacun chez soi, à l'exemple les Français des îles de la Manche qui, depuis huit siècles, vivent à côté des populations de l'Angleterre, sous le sceptre de la même famille normando-angevine.

Allez donc, en toute liberté, PAROLEZ allégres; résonnez dans les résidences de l'opulence comme sous les plus humbles toits, éveillez dans tous les esprits le sentiment national, faites vibrer dans tous les cœurs cette espérance qui fait accomplir des prodiges, et qu'à force de vous entendre retentir dans le ciel de la patrie, tous les Canadiens finissent par pousser avec ensemble notre cri de guerre:

Le Canada aux Canadiens!

"LA LIBRE PAROLE" ET LE CLERGE.

Par un sentiment de pudeur que comprennent tous les esprits distingués, il y a des hommes qui n'aiment pas à faire étalage de leurs convictions religieuses. "Quand vous voulez prier, dit Jésus Christ, enfermez-vous chez vous."

Mais tout journaliste canadien devant être appelé, un jour ou l'autre, à traiter des questions politiques qui touchent de près aux intérêts du clergé, le public a le droit de lui demander quels sont ses sentiments généraux sur le compte des prêtres.

Allant au devant de cette question, nous ne craignons pas de déclarer que si l'arbre doit être jugé d'après ses fruits, il est juste de dire du clergé canadien qu'il a admirablement



Mgr CHARLES EDOUARD FABRE, Archeveque de Montreal.

Nous ne pouvions mieux commencer notre galerie de portraits que par celui de l'éminent prélat qui est à la tête de l'archidiocèse de Montréal.

Mgr Fabre a vu le jour le 28 février 1827 et est, par conséquent, âgé de soixante-six ans. Son père, M. Raymond Fabre, et sa mère, Luce Ferrault de son nom de jeune fille, appartenant à nos meilleures familles canadiennes et par leurs vertus chrétiennes tenaient un rang distingué dans notre société.

Le jeune Fabre, l'aîné de la famille, montra, dès sa plus tendre enfance, la vocation la plus prononcée pour la vie religieuse. Turenne, enfant, s'endormait sur des canons, Mgr Fabre, avant même d'aller à l'école, se plaisait à faire des chapelles et à dire la messe avec ses jeunes camarades.

A neuf ans, il fut envoyé au collège de St-Yacinthe. En 1843, il alla passer dix-huit mois à Paris, chez M. Bossange. Dans ce te société distinguée, au milieu des plaisirs de la grande ville, sa vocation ne fit que se raffermir et il prit la soutane à Châteaufort, le 7 septembre 1844. Le 13 du mois suivant, il entra au séminaire d'Issy où sa bonne fortune le jeta dans la compagnie de jeunes séminaristes qui sont devenus comme lui des prélats éminents et parmi lesquels Mgr Fabre se plaça à nommer Mgr Latour d'Auvergne, archevêque de Bourges, Son Eminence Lavergne, archevêque de Chartres, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, Mgr Thomas, évêque de la Rochelle, Mgr Soubiran, évêque de Sébastie, Mgr Leullieu, évêque de Carcassonne, et enfin le Père Hyacinthe, orateur d'un si merveilleux éloquence mais, qui depuis, hélas!

En 1866, le jeune levite fit son premier voyage de Rome et alla se jeter aux pieds du Saint-Père. De retour au Canada, il reçut l'ordination, le 23 février 1869, des mains de Mgr Prince. Le jeune prêtre fut envoyé d'abord à Sorel en qualité de vicaire de Messire Magloire Limoge. En 1872, il fut transféré à la Pointe Claire où il passa deux ans, gagnant les cœurs de tous ses paroissiens par son aménité, son zèle infatigable et sa piété exemplaire.

Mgr Bourget appréciant toutes les qualités du jeune prêtre, le rappela bientôt à lui et lui conféra le titre de chanoine. En 1869, Mgr Fabre visita de nouveau la Ville Eternelle, pendant le concile du Vatican. Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il eut le bonheur de se lier d'amitié avec Mgr Pie, évêque de Limoges, un des hommes les plus distingués de l'épiscopat français. Mgr Fabre profita de ce voyage pour aller étudier en Belgique le système du langage articulé enseigné aux sourds-muets. C'est à ses soins que nous devons l'introduction de ce système dans nos asiles de sourds-muets.

Le jeune chanoine fut nommé coadjuteur de Montréal au consistoire du 1er mai 1873, avec le titre d'évêque de Gratianopolis in partibus; il succéda à Mgr Bourget le 11 mai 1876 et il fut élevé à l'archépiscopat le 8 juin 1886.

Mgr Fabre est d'une taille plutôt grande à laquelle un certain embonpoint donne un cachet de dignité. Il a le visage plein, le front bien découvert, la physionomie douce, affable et sympathique, les manières aisées et distinguées, les gestes vifs mais tempérés par une grâce naturelle et la prestance fort belle. Sa mémoire est remarquable et son élocution des plus faciles.

bien rempli cette mission—qu'il n'avait pas recherché, que de malheureux événements lui avaient seuls imposée,—de conserver la nationalité française sur les bords du St-Laurent.

Celui qui écrit ces lignes est exempt de tout parti-pris; dans de longs voyages à travers le monde, il a beaucoup vu et de plus il a toujours mené la vie la plus studieuse; ses études et ses voyages ne lui ont jamais montré de clergé plus méritoire que le nôtre, il ne rendrait pas hommage à la vérité s'il hésitait à dire qu'il ne connaît pas d'autre peuple, tant de l'ancien monde que dans le Nouveau, qui ait plus lieu d'être fier des gouvernements qui se sont succédés chez lui depuis un siècle

g'oire de montrer aux nations émerveillées cette population de deux millions d'êtres humains répandus dans les campagnes et dans les villes du coin Nord-Est du Nouveau-Monde et qui descendent tous des 60,000 Canadiens français que le roi Louis XV abandonna à la merci des Anglais dans les forêts du Canada.

LE PRETRE

Nous avons reçu une communication intitulée "Le Prêtre" que l'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro.

Articles annoncés

Nous avons déjà deux articles promis pour le prochain numéro: l'un intitulé "Le Prêtre" qui est un écrit communiqué, l'autre qui sera de nous, traitera d'une erreur politique commise, il y a cent dix-sept ans, par le clergé du Canada qui était composé alors exclusivement, croyons-nous, d'ecclésiastiques nés en France.

UN NOUVEAU PARTI

Il n'y a que dix partis politiques dans notre bonne province de Québec; aussi le besoin de compléter la douzaine se faisait-il sentir depuis longtemps; nous allons travailler de notre mieux à combler cette lacune, en proposant la formation d'un onzième parti auquel on donnera le nom de séparatiste ou de particulariste ou bien de sécessionniste.

Les dix partis qui existent déjà sont, en les nommant par ordre alphabétique:

- 1. Les Annexionnistes,
2. Les Castors,
3. Les Conservateurs (tories ou conservateurs libéraux),
4. Les Equal-rightists,
5. Les Federalistes Impériaux,
6. Les Independentistes,
7. Les Libéraux, (Reformers ou Grity),
8. Les McCarthysistes, (de formation récente),
9. Les Nationaux, (école de M. Mercier),
10. Les Prohibitionnistes, (dont le sénateur Vidal est le porte-étendard, et le Witness, l'organe).

Un jour, ou plutôt une nuit, le prophète Daniel eut une vision épouvantable: dans le cours d'un sommeil s'écroulement agité lui apparurent des bêtes monstrueuses et farouches. Une entr'elles, la quatrième, dont les sept têtes avaient dix cornes formidables. Du milieu de ces cornes, en sortit un onzième, toute petite d'abord, mais qui grandit si vite qu'elle prit bientôt la place de trois autres grandes cornes.

Le récit de cette vision prophétique m'étant tombé par hasard sous la main, un de ces jours derniers, "j'en accepte l'augure, méritai je, cette petite corne qui en fait tomber trois autres, ce sera le parti séparatiste, qui est bien petit aujourd'hui, mais qui va grandir, je l'espère, et qui finira par absorber les trois autres des Annexionnistes, des Independentistes et des Nationaux."

Pour aujourd'hui, je me contente de poser mes jalons et d'annoncer que je vais faire servir la LIBRE PAROLE à la propagande de l'idée de sécession. Je ne prêcherai ni l'annexion, ni l'indépendance; la seule réforme que je demanderai, au nom des meilleurs intérêts du Canada français, c'est que l'on rompe les liens qui l'attachent aux autres provinces, c'est qu'on défasse la trame ourdie par George Cartier et par John A. Macdonald, c'est qu'on restaure toutes les libertés qu'on nous a ravies, c'est qu'on rende enfin le Canada aux Canadiens!

Ce sera là ma seule politique.

Un mot au lecteur.

Nous appelons l'attention sur la TRIBUNE DU PEUPLE que nous nous proposons de laisser accessible à toutes les idées honnêtes, à toutes les réclamations sincères. Nous ne faisons que trois restrictions à la liberté que nous accordons à nos correspondants: 1° Les sujets qu'ils traiteraient seront d'un intérêt général; 2° Nos collaborateurs d'occasion éviteront toute espèce de personnalité (condition sine qua non pour être admis); 3° Leurs écrits seront en style littéraire.

Notre presse quotidienne, rédigée par des hommes de talent, est soumise à des exigences qui condamnent parfois leurs rédacteurs

à accepter des communications indignes de voir le jour. Notre feuille hebdomadaire sera nécessairement plus libre dans ses allures. Si une communication est mal écrite, elle sera rejetée.

Nous nous réservons le droit de ne pas publier tout manuscrit qui ne nous conviendra pas, sans avoir à faire connaître les raisons de notre décision. Les manuscrits rejetés ne seront pas rendus.

HAWAÏ ET LE CANADA.

C'est une erreur de croire, comme le font certains journaux de France, que les planteurs américains des îles Hawaï veulent les annexer aux Etats-Unis, parce que le tarif McKinley frappe d'un droit d'entrée les sucres qu'ils expédient à San Francisco. C'est tout le contraire.

Ce tarif exempte les sucres étrangers de tout droit et c'est précisément pour cela que les planteurs hawaïens sont devenus annexionnistes.

Avant la mise en vigueur de ce tarif, les sucres hawaïens étaient admis en franchise aux Etats-Unis, en vertu d'un traité entre les deux gouvernements; tandis que ceux de tous les autres pays étaient frappés de droits très élevés. C'était là une situation très avantageuse pour les sucriers hawaïens.

M. McKinley vint troubler par son tarif cette quiétude des planteurs des îles Sandwich, en exemptant de droits de douane tous les sucres étrangers provenant de pays dont les gouvernements auraient conclu avec celui de Washington un traité de réciprocité. En même temps, pour protéger les intérêts des planteurs louisianais, M. McKinley leur fit accorder une prime de 2 centins par livre de sucre qu'ils produiraient.

Dès lors, les sucres de Hawaï ont eu à soutenir aux Etats-Unis la concurrence des sucres de l'île de Cuba, des autres Antilles, du Brésil et de quelques autres contrées. Les planteurs hawaïens se sont dit alors que si leurs îles étaient annexées aux Etats-Unis, ils bénéficieraient à leur tour de la prime de 2 centins par livre accordée aux sucres louisianais. De là la révolution et la demande d'annexion.

Un trône renversé pour une prime de deux sous! O Louis XIV, que distu de nos idées démocratiques fin-de-siècle? Puisque le gouvernement d'Ottawa restait muet comme une carpe en présence des agissements des Américains aux îles hawaïennes, la Libre Parole va s'adresser directement au gouvernement de Washington pour lui tenir le petit discours suivant:

"Citoyens de la Grande République, vous n'ignorez pas qu'il y a au Canada un grand nombre d'électeurs qui aimeraient à voir leur pays aussi libre que le sont les autres contrées du Nouveau-Monde, et que d'autres électeurs, en bien plus grand nombre, voudraient établir un système de réciprocité douanière entre les deux pays. Aux premiers, les partisans du statu quo actuel répondent que le Canada, devenu indépendant, serait bientôt la proie des Américains peu scrupuleux; aux seconds, on dit que lorsque les Américains auraient des rapports d'affaires considérables avec les Canadiens, ils les voleraient leur pays.

"Vous amis ont fait observer aux partisans du régime actuel que jusqu'à présent les Etats-Unis avaient respectés les petites nationalités, même celles dont ils convoitaient les territoires, telles que le Nicaragua, la République Dominicaine, la Colombie etc. Il n'y a pas de raison, ajoutait-on, de craindre que les Américains deviennent jamais moins généreux, qu'ils abusent un jour de leur force, qu'ils se montrent, en un mot, indignes d'être les descendants de George Washington.

"Cette belle réputation dont vous jouissez s'écroulerait bien vite, si vous sanctionniez le hardi coup de main dont vient de se rendre coupable l'administration du général Harrison, représentée à Honolulu par le Commissaire Stevens et par les officiers du navire de guerre Boston. C'est agir en bandits plutôt qu'en Américains que de profiter de la faiblesse d'un peuple pour faire débarquer des marins chez lui et renverser le trône d'une femme.

"Vous savez bien que ces commissaires qui viennent d'arriver à Washington ne représentent pas le peuple hawaïen et que si les marins américains retiraient leur protection au gouvernement révolutionnaire qui les a envoyés, il serait bientôt balayé par le souffle de l'indignation publique.

"Vous êtes un peuple de 65 millions; vous pouvez donc voler ces îles à une faible population amie qui s'était faite à votre honneur, sous la garantie d'un traité solennel; nul ne s'opposera à ce que vous deveniez les instruments de quelques centaines de planteurs hawaïens et de M. Claus Spreckle, le